

ASSOCIATION DOM RÉMI CARRÉ
RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 02 DÉCEMBRE 2022

Présents :

Aurélie VIGNET, Anne BERNARDET-DELAGE, Guillaume REBINGUET SUDRE, Aurélien DELAGE, Anaël VIGNET, Florian MALTAT, Jean-Jacques CHABERT, Monique BOURBON, Yannick BAYEUX, Georges PINEY, Véronique MOYSAN

Invité : Bernard DELAGE

Excusée : Pascale SUDRE.

1.1. Bilan définitif du Dom Rémi Carré Festival 2022

Cf. Tableaux ci-dessous, retranscrits à partir des éléments fournis par Jean-Jacques CHABERT

Bilan définitif du Dom Rémi Carré Festival 2022

Dépenses	Montant (en euros)	Recettes	Montant (en euros)
Frais de concert	9 421,90	Concerts	5 406,00
Communication (Sortir, Orgues Nouvelles ...) et programmes	1 009,60	Ventes de programmes	274,00
Total	10 431,50	Dons en nature	326,33
		Subventions	3 300,00
		Total	9 306,33

Déficit 2022 1 125,17 euros

Bilan définitif du Dom Rémi Carré Festival 2022

Fréquentation en nombre de personnes selon les dates et lieux des concerts en 2022							Tarif selon le type d'entrée (en euros)	Recettes billetterie Festival 2022 selon le type d'entrées (en euros)
Types d'entrées	30 juillet Saint-Amant	31 juillet Tourriers	03 août Saint-Amant	06 août Vervant	07 août Saint-Amant	Total Festival		
Non adhérent	73	43	49	15	73	253	15	3 795
Adhérent	21	15	26	21	37	120	12	1 440
Tarif réduit	5	2	3	2	3	15	5	75
Exonérée	10	10	12	8	10	50	0	0
Total	109	70	90	46	123	438	Total	5 310

Moyenne de fréquentation par concert sur l'ensemble du Festival : 88 personnes

Tarif moyen par personne sur l'ensemble du Festival : 12,12 euros

Au final, il reste encore une écriture de gestion de compte à réaliser.

Il existe un excédent de 1 424,91 € au niveau de l'association.

Il y a eu 730 euros pour les adhésions. L'association compte actuellement 72 adhérents (nombre identique à celui des années précédentes).

Comptes de l'association : les fonds propres utilisables sont supérieurs à 10 000 euros mais il faut déduire les frais fixes (assurance de 200 euros, entretien de l'orgue pour 800 euros, maintenance du site Internet, etc.).

On peut raisonnablement compter sur 9 000 euros utilisables en dehors des frais fixes.

Pour les demandes de subventions sont sollicités commune, département et communauté de communes. Il faudra solliciter la DRAC pour le Festival 2023, de même que la Spedidam et la Caisse des dépôts et consignations.

1.2. Organisation du Dom Rémi Carré Festival 2023

1.2.1. Communication

En 2022, il y a eu un encart et 5 présentations des concerts (une par concert) dans le magazine « Sortir », et un encart dans le magazine « Orgues Nouvelles ».

Pour 2023, le bureau propose au CA de réduire et recentrer la communication comme suit :

- seulement la présentation des concerts et pas d'encart dans le magazine Sortir ;
- ne pas renouveler l'encart dans Orgues Nouvelles
- le festival étant peu lisible pour la population de Saint-Amant, proposer un flyer qui regroupe affiche et programme, qui servirait également de bulletin d'annonce en format A5 plié en deux - on ne ferait plus les flyers A6
- étudier les devis de différents graphistes sur la charte graphique avec visuel pour le festival, charte qui pourrait être utilisée sur d'autres supports de communication, avec en prévision la réalisation de
 - 1000 exemplaires de programmes
 - 60 affiches format A3
 - 50 affiches format A4
 - Quelques affiches Format A2
 - Oriflamme sur pied qui reprend le logo et la charte graphique du festival
 - Une banderole de 3 m sur 1 m avec 4 ou 6 œillets pour l'accrocher

Lecture en séance de la proposition de Philographie pour un montant total de 3 122.41 euros comprenant 1 066.16 € d'impression, et 2 056.25 € de conception graphique pour un travail de 35 heures.

Aurélien insiste sur la nécessité d'obtenir une identité graphique qui plaise et soit à la hauteur de nos attentes artistiques.

Il est décidé de faire d'autres demandes auprès d'autres graphistes : Philippe Florent / René Boelens / Autres à déterminer. Guillaume s'est entretenu en direct au cours du CA avec René Boelens qui se positionne comme étant un dernier recours éventuel et souhaiterait connaître le budget de l'association disponible pour cette prestation.

Quels critères de choix s'il y a deux propositions retenues ?

Références à l'abbaye, à l'orgue, le lieu, l'heure et le moyen de contact ?

Jean-Jacques propose d'aller voir sur HandiCapZéro pour s'inspirer d'une charte graphique accessible à tous.

Budget prévisionnel 2023 pour le Festival : 14 351,61 € soit 10 152,41 € de dépenses en réel vraisemblablement.

Les demandes de subvention sont à faire en début d'année 2023

Véronique doit préparer la simulation GUSO pour les musiciens qui en relèveront.

Présentation à faire par Guillaume pour Hexaton avec date butoir au 15 décembre pour envoi à Anne DELAGE qui doit réaliser une présentation des ensembles et des musiciens. Les CV des musiciens avec photos seront inclus dans la présentation.

Anne doit préparer le texte de présentation pour les demandes de subventions.

Il faudra être fixé le 31 mars pour choisir éventuellement le graphiste.

1.2.2. Détail des lieux de concerts

Samedi 29 juillet à 20h30 à Saint-Amant - HEXATON

Devis Hexaton transmis

Contrat de cession

Dimanche 30 juillet à 18h à Saint-Amant - Mico CONSORT

Devis d'Anne-Marie Blondel transmis - proposition de titre du concert : Tea time à Saint-Amant

Contrat de cession

Mercredi 02 août à 20h30 à Saint-Amant - Jérôme Mondésert

GUSO à simuler pour un salaire net de 500 euros

Samedi 05 août à 20h30 à Xambes - Aurélien Delage et Etienne Mangeot

GUSO à simuler pour un salaire net de 350 euros par musicien

Dimanche 06 août à 18h à Saint-Amant - Jean-Luc Hô

GUSO à simuler pour un salaire net de 500 euros

1.3. Organisation de l'assemblée générale du dimanche 12 février 2023 à 14h00

Nicolas BOUILS, flûtiste qui vient de s'installer dans la région, est d'accord pour venir faire un concert le jour de l'AG.

Le cellier est occupé le 12 février en raison d'une exposition (jusqu'au 26 février 2023). L'AG se fera à l'auditorium.

Anaël va voir si le Centre social est disponible pour le concert post-AG. Concert prévu à 16h00. Demander les informations sur le concert de l'AG. Aurélien s'en occupe.

Véronique doit préparer la carte d'adhésion à 12 euros pour 2023, tarif voté lors de la précédente AG 2022. Il faut également préparer les invitations pour l'AG.

Renouvellement des membres du CA par tiers lors de l'AG 2023. Les postes à renouveler seront ceux de Pascal SUDRE, Georges PINEY et Anne DELAGE. Si les membres dont le mandat se termine ne souhaitent pas être renouvelés au conseil d'administration de l'association, il serait utile qu'ils envoient un courrier le signalant préalablement à l'AG.

Pascale SUDRE sera contactée par Aurélie afin de connaître sa position avant l'assemblée générale.

Véronique, actuelle secrétaire, informe le conseil d'administration qu'elle souhaite se dégager de ses fonctions de secrétaire et propose la nomination d'une secrétaire adjointe comme il en a été discuté lors d'une réunion de travail avec la présidente et la vice-présidente. Véronique souhaite cependant continuer à s'impliquer comme membre adhérent pour toute aide à apporter à l'association. Son mandat viendra à échéance en 2024.

Mireille PODEUR souhaite se présenter lors de la prochaine AG pour intégrer le conseil d'administration. On lui demande de faire un petit courrier de candidature qui sera lu lors de l'AG si elle ne peut pas être là. Julien LEONARD est également intéressé pour entrer dans l'association. On lui demande la même chose s'il ne peut pas être là.

Enfin, Aurélie VIGNET informe le CA de son désir de passer Vice-Présidente de l'association pour la dernière année de transition. En effet, Aurélie fera partie du tiers renouvelable à l'AG 2023, et comme convenu elle ne souhaite pas poursuivre comme membre du CA. Elle sera démissionnaire à cette date. Il a été convenu, qu'elle assurerait une période de transition pour accompagner l'association pendant 3 ans. Au moment de l'Ag, nous serons à 1 an de la fin de la période de transition. Afin de se retirer en douceur, Aurélie souhaite passer Vice-présidente pour cette dernière année.

À préparer pour la prochaine AG :

Rapport moral par la présidente

Rapport financier par le trésorier

Rapport d'activité par la secrétaire

Programmation des concerts du festival par les conseillers artistiques et les musiciens qui vont intervenir.

Ordre du jour de l'AG :

- Rapport moral
- Bilan financier
- Bilan d'activités
- Programmation 2023
- Renouvellement des membres du CA

Après l'AG, offre de boissons et de petits gâteaux au Centre social, juste avant le concert.

Boissons chaudes (café, thé, tisanes, chocolat) - Gâteaux :

Véronique : 1 moelleux chocolat, 1 moelleux citron

Jean-Jacques Chabert : crêpes à volonté

Monique : un gâteau style 4/4

Aurélie se propose de faire le point sur les assiettes en carton, les serviettes, le sucre, les tisanes, thé, café, etc.

1.4. Questions diverses

Pas d'autre question.

Les sujets à aborder étant épuisés, la réunion se termine à 20h15.

αΩαΩαΩαΩαΩαΩαΩαΩαΩαΩ

La prochaine réunion du CA sera programmée lors de l'AG du 12 février 2023

La secrétaire, Véronique Moysan